

INFORMATIONS PROVENANT DES ÉTATS MEMBRES

Informations succinctes communiquées par les États membres au sujet des aides d'État accordées au titre du règlement (CE) n° 1/2004 de la Commission concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides d'État accordées aux petites et moyennes entreprises opérant dans les secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles

(2007/C 55/04)

Numéro de l'aide	XA 105/06
État membre	République slovaque
Région	Toutes les régions de la République slovaque (Slovaquie occidentale, centrale et orientale et Bratislava)
Intitulé du régime d'aide ou nom de l'entreprise bénéficiaire de l'aide individuelle	Régime d'aides d'État octroyées sous forme de dispense du paiement des pénalités ou de réduction des pénalités conformément à l'article 240, paragraphe 3, et de l'article 241, paragraphe 3, en liaison avec l'article 277, paragraphe 2, et l'article 277a de la loi n° 461/2003 Z. z. sur l'assurance sociale, dans la version de la loi n° 721/2004 Z. z. — Octroi d'aides d'État aux petites et moyennes entreprises opérant dans les secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles
Base juridique	Ustanovenie § 240 ods. 3 a § 241 ods. 3 v spojení s ustanovením § 277a zákona č. 461/2003 Z. z. o sociálnom poistení v znení zákona č. 721/2004 Z. z. Ustanovenie § 5 ods. 2 písm. b) zákona 231/1999 Z. z. o štátnej pomoci Metodické usmernenie Sociálnej poisťovne č. 30/2005 Règlement (CE) n° 1/2004 de la Commission, du 23 décembre 2003, concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides d'État accordées aux petites et moyennes entreprises opérant dans les secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation de produits agricoles, articles 4 et 7
Dépenses annuelles prévues dans le cadre du régime d'aide ou montant total de l'aide individuelle octroyée à l'entreprise bénéficiaire	9 782 608,70 EUR/360 000 000 SKK (taux de change au 17.10.2006)
Intensité maximale de l'aide	50 % des investissements éligibles dans les zones défavorisées et dans les régions de l'objectif 1; 40 % des investissements éligibles dans les autres régions
Date de mise en œuvre	Jusqu'au 31 décembre 2006
Durée du régime d'aide ou de l'aide individuelle	Année 2006
Objectif de l'aide	PME — agriculture
Secteur(s) concerné(s)	Agriculture
Nom et adresse de l'autorité responsable	Sociálna poisťovňa, ul. 29. augusta č. 8-10, SK-813 63 Bratislava
Adresse du site Web	www.socpoist.sk
Informations diverses	—